



Procès-verbal

Commission Fédérale de l'Engagement

Réunion du :	Lundi 30 septembre 2025
À :	10h – 12h30 – FFF
Présents :	MMES. Delphine Benoit, Amel Bouzoura, Béatrice Clavel Inzirillo, Pascale Evain, Catherine Moyon de Baecque, Hélène Schrub, MM. Jérôme Belaygue, Philippe Gallé, René Latapie, JB Moles, Pascal Rigo, Gérald Simon, Antonio Teixeira, Pascal Tranquille, Jean-François Vilotte
En visioconférence :	MMES. Véronique Lainé, Joëlle Monlouis, MM. Guy Glaria, Alexandre Mulliez
Excusés :	MME. Charlotte Logeais MM. Jean-Louis Borloo, Pascal Parent, Michel Raviart
Assistent à la séance :	MMES. Margaux Bouche, Ophélie Soudre, Charlotte Schwartz MM. Lionnel Ducloz, Guillaume Naslin, Matthieu Robert, Thomas Seillé

I. Ouverture et introduction par la Présidente, Hélène Schrub

Hélène Schrub, Présidente de la Commission Fédérale de l'Engagement, ouvre la séance à 10h00 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres, en remerciant chacune et chacun pour leur présence.

Elle souligne que cette réunion marque la reprise des travaux pour la saison 2025–2026, dans la continuité du plan d'Engagement fédéral engagé lors du précédent mandat. Elle rappelle que ce plan constitue un pilier essentiel de la stratégie de la Fédération Française de Football (FFF), visant à promouvoir un football citoyen, inclusif et responsable.

Hélène Schrub remercie les membres de la Commission pour la qualité des travaux déjà réalisés et insiste sur l'importance de poursuivre la dynamique collective. Elle indique que la Commission doit continuer à se positionner comme un acteur stratégique au service des territoires, en accompagnant la mise en œuvre opérationnelle des politiques fédérales.

La Présidente rappelle que les missions de la Commission s'inscrivent dans les priorités fixées par le Président Philippe Diallo : la prévention des violences et discriminations, la promotion de la mixité, la citoyenneté et l'insertion, ainsi que la transition environnementale.



Mme Hélène Schrub met en avant la richesse des profils représentés au sein de la Commission, qui permet de croiser les expertises issues du monde fédéral, associatif et institutionnel. Elle invite chacun à s'impliquer activement dans les travaux des comités thématiques et à faire remonter les expériences issues des territoires.

Elle conclut son propos introductif en soulignant que l'objectif de cette réunion est de faire un point complet sur l'état d'avancement du plan d'Engagement, d'évaluer l'impact des actions menées, et de définir collectivement les priorités pour la saison à venir.

II. État d'avancement des actions menées par la Direction de l'Engagement

Amel Bouzoura, Directrice de l'Engagement, prend la parole pour présenter un point d'avancement détaillé du plan d'Engagement fédéral, un an après sa mise en œuvre.

Elle rappelle que la Direction de l'Engagement a poursuivi la structuration de son réseau dans les territoires, avec la nomination de référents dans l'ensemble des ligues.

L'objectif pour la saison à venir est d'achever le maillage territorial en s'appuyant sur des référents Engagement dans les districts, afin d'assurer un relais efficace et une meilleure coordination entre les acteurs de terrain et la Fédération.

Amel Bouzoura indique que cette structuration s'accompagne de temps collectifs réguliers, permettant de renforcer la cohérence des actions et le partage d'expériences. Elle cite la tenue récente d'un webinaire de rentrée, ainsi que la planification d'un calendrier d'échanges tout au long de la saison :

- 25 septembre 2025 : webinaire de lancement de la saison ;
- 20 novembre 2025 : webinaire intermédiaire ;
- 22–23 janvier 2026 : séminaire de mi-saison à la FFF ;
- 25 mars 2026 : webinaire thématique ;
- 2–3 juillet 2026 : séminaire de clôture au CNF Clairefontaine.

Amel Bouzoura précise que ces temps collectifs sont conçus comme des espaces d'évaluation et d'ajustement, mais également comme des moments de formation et de valorisation des initiatives territoriales.

Enfin, Amel Bouzoura rappelle que la réussite du plan repose sur la coopération entre les élus, les administratifs et les équipes techniques, et conclut son intervention en invitant les membres de la Commission qui le souhaitent à s'associer, s'ils le souhaitent, aux temps d'échanges avec les référents Engagement.

A. Collaborations associatives et partenariats

Amel Bouzoura présente un bilan détaillé des collaborations associatives menées dans le cadre du plan d'Engagement fédéral.

Elle rappelle que les actions partenariales sont structurées autour des quatre axes stratégiques du plan :



- Axe 1 – Lutte contre les violences et les discriminations : 8 associations partenaires, près de 200 actions réalisées et plus de 11 000 personnes sensibilisées depuis le lancement du plan.
- Axe 2 – Citoyenneté, inclusion, insertion et solidarité : 4 associations partenaires, 30 clubs accompagnés et 1 000 bénéficiaires directs.
- Axe 3 – Environnement : 4 associations partenaires, 10 événements organisés et plus de 100 participants impliqués.
- Axe 4 – Mixité et féminisation : 4 associations partenaires, création d'un module e-learning, formation de 2 600 personnes, et accompagnement d'un réseau de clubs pilotes dans le cadre du programme « Toutes Foot ».

Amel Bouzoura précise que la Direction de l'Engagement entretient un dialogue régulier avec ces structures, afin de garantir une cohérence nationale des actions et d'éviter la duplication des initiatives sur le terrain.

Mme Hélène Schrub insiste sur la nécessité de valoriser davantage ces partenariats auprès des instances territoriales, afin d'encourager les clubs à s'inspirer des démarches existantes.

Amel Bouzoura conclut cette séquence en annonçant l'envoi imminent aux instances territoriales d'une version actualisée du catalogue de l'Engagement, désormais enrichi de l'axe « Mixité et féminisation » et d'un annuaire des référents territoriaux, outil qui facilitera la mise en relation entre les clubs, les ligues et les associations partenaires.

B. Communication et valorisation des actions

Amel Bouzoura introduit ce point en rappelant que la communication autour du plan d'Engagement constitue un levier majeur de sensibilisation et de pédagogie autour des sujets liés à l'Engagement sociétal.

Elle présente la nouvelle vidéo en *motion design* réalisée par la Direction de l'Engagement. Cette vidéo met en avant les quatre grands axes du plan illustrés par des initiatives concrètes. La vidéo sera diffusée à l'ensemble de l'écosystème fédéral, et pourra notamment être utilisée lors des assemblées générales, séminaires régionaux et formations des acteurs de terrain.

Amel Bouzoura souligne que ce nouvel outil permettra d'assurer une meilleure lisibilité du plan et d'illustrer la transversalité de l'engagement sociétal dans toutes les actions de la FFF.

Hélène Schrub appuie cette démarche en indiquant que la communication institutionnelle doit être un vecteur de cohésion et de fierté : elle rappelle que les initiatives locales doivent être davantage valorisées pour inspirer d'autres territoires.

Amel Bouzoura conclut cette séquence en annonçant la création d'une newsletter bi-trimestrielle consacrée à l'Engagement fédéral. Celle-ci visera à partager les actualités nationales et territoriales, à valoriser les portraits d'acteurs engagés, et à relayer les campagnes thématiques menées au fil de la saison.

C. Mise en place du « Carré Citoyen » au Festival Foot U13

Amel Bouzoura présente le dispositif du « Carré Citoyen », déployé pour la première fois lors du Festival Foot U13 Pitch qui s'est tenu à Capbreton les 7 et 8 juin 2025.



Elle rappelle que cette action, initiée dans le cadre du plan d'Engagement, vise à sensibiliser les jeunes licenciés aux valeurs citoyennes à travers un parcours éducatif interactif et ludique.

Le dispositif s'articule autour de quatre stands thématiques animés par les associations partenaires de la FFF :

1. Lutte contre les violences et discriminations ;
2. Inclusion, citoyenneté et respect ;
3. Environnement et transition écologique ;
4. Mixité et féminisation du football.

Chaque équipe participante se voit remettre un "Passeport Citoyen", validé à chaque étape de son parcours, permettant de valoriser la participation des jeunes et d'encourager les échanges entre pairs et éducateurs.

Amel Bouzoura précise que ce dispositif a rencontré un vif succès, tant auprès des jeunes que des encadrants, et qu'il a permis d'aborder les thématiques du plan d'Engagement de manière concrète et adaptée. Elle suggère que le « Carré Citoyen » puisse être reconduit lors d'autres événements fédéraux, notamment dans les ligues régionales ou lors de compétitions jeunes.

Hélène Schrub salue le caractère exemplaire et fédérateur du projet. Elle rappelle que ce type d'initiative illustre parfaitement l'ambition de la Fédération : faire du football un outil d'éducation et de citoyenneté.

Amel Bouzoura confirme que la Direction de l'Engagement a diffusé aux référents l'ensemble des supports de communication et les modalités logistiques d'organisation de l'opération, afin de faciliter la reproductibilité du « Carré Citoyen » sur l'ensemble du territoire dès la saison 2025-2026.

D. Évaluation et Impact sociétal

Thomas Seillé, responsable de l'analyse d'impact et des enjeux climatiques, présente les travaux liés à l'évaluation du plan d'Engagement fédéral, menés en partenariat avec l'AFNOR dans le cadre de la certification du dispositif.

Il rappelle que l'audit 2025 portera sur 37 déclarations de conformité et s'échelonnera de septembre à novembre 2025, avec un échantillon représentatif de parties prenantes issues du réseau fédéral, des ligues et des associations partenaires. L'objectif de cet audit est de vérifier la cohérence du déploiement du plan d'Engagement par rapport aux différentes déclarations publiques.

Thomas Seillé souligne que l'AFNOR a salué la structuration et la transversalité du plan, tout en identifiant des marges de progression sur la mesure des indicateurs d'impact. Il précise que les résultats de cette évaluation seront présentés à l'Assemblée Générale d'hiver, puis communiqués publiquement dans le rapport d'Engagement annuel de la FFF.

Hélène Schrub abonde dans ce sens et rappelle que l'évaluation doit permettre non seulement de mesurer les résultats, mais aussi de faire progresser les pratiques au service d'un football plus inclusif et responsable.



Thomas Seillé annonce également le lancement de l'Observatoire sociétal « Foot Impact », prévu pour novembre 2025, ainsi que la publication du Panorama sociétal du football en collaboration avec le Fondation du Football. Cet outil permettra de centraliser et d'analyser un certain nombre de données sociales, environnementales et économiques liées à la pratique du football, dans le but d'objectiver les effets positifs du football sur la société.

Amel Bouzoura précise que l'Observatoire constituera un instrument d'aide à la décision pour les dirigeants fédéraux et territoriaux, mais aussi un levier de communication externe permettant de valoriser l'engagement de la FFF auprès des partenaires institutionnels et du grand public.

Thomas Seillé conclut en affirmant que cette démarche d'évaluation continue illustre la volonté de la Fédération d'inscrire l'Engagement dans une logique d'amélioration permanente, et non comme une simple action de communication.

Hélène Schrub clôt ce point en remerciant l'ensemble des intervenants pour la qualité du travail effectué et souligne que cette phase d'évaluation constitue une étape clé du nouveau cycle fédéral.

E. Bilan de l'accompagnement des ETR et de la DTN dans le cadre du Plan Engagement

Lionel Ducloz présente un premier bilan d'étape de l'accompagnement des équipes techniques régionales (ETR) et de la Direction technique nationale (DTN) dans le cadre du Plan Engagement. Il rappelle que ces acteurs incarnent la mission de service public portée par la FFF, en transmettant les valeurs éducatives et citoyennes du football auprès des clubs, des éducateurs, des services civiques et des jeunes joueuses et joueurs.

Il souligne que cet accompagnement vise à renforcer leur rôle d'ambassadeurs de l'engagement, en les formant à la fois sur les contenus pédagogiques et les enjeux de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

À date, 65 % des ETR élargies ont déjà été accompagnées. L'objectif est d'atteindre 100 % d'ici la fin de la saison 2025-2026. À ce jour, 317 personnes ont été sensibilisées spécifiquement sur les VSS (saison 24/25 et début de saison 25/26).

Les interventions ont été menées sous plusieurs formats :

- Lors de séminaires des conseillers techniques,
- En formation initiale des conseillers techniques (CFCT),
- Dans les diplômes DES et BEFF, à destination des stagiaires et des formateurs,
- Lors de conférences régionales (Normandie, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Pays de la Loire).

Un cycle de formation s'est également déroulé à Clairefontaine, avec la participation de plusieurs ligues et de représentants de commissions territoriales. Ces formations ont intégré des interventions d'associations partenaires telles que France Victimes ou Colosse aux pieds d'argile, permettant d'aborder les questions de VSS sous des angles à la fois psychologique et juridique.



Le contenu des sessions allie sensibilisation, outils pédagogiques et retours d'expérience. Des bilans seront prochainement réalisés avec les personnes formées afin d'évaluer l'impact et de pérenniser les démarches.

D'un point de vue quantitatif, plus de 350 personnes ont été formées sur trois ligues en août et septembre, et d'autres sessions sont prochainement prévues en Corse, en Occitanie, en Île-de-France et dans les Hauts-de-France.

Lionnel Ducloz insiste sur l'enjeu de lisibilité et d'appropriation des messages liés à l'engagement, qu'il convient de rendre « intelligibles et concrets ». Il rappelle également que le Programme Éducatif Fédéral (PEF), lancé en 2014 célèbre cette année ses 11 ans, et qu'il constitue un outil au service de cet objectif.

Il se réjouit de constater que les équipes techniques se montrent pleinement engagées, motivées à formaliser leur posture éducative, et à intégrer les valeurs du plan au sein de leurs pratiques. Des outils comme le « carton vert » sont cités en exemple, valorisant les bons comportements et suscitant une véritable fierté chez les jeunes licenciés.

Amel Bouzoura souligne que le succès du déploiement sur les territoires est étroitement lié à la qualité de la collaboration entre les ETR, les salariés des instances et les élus. Lorsque ce « trio » fonctionne, les effets sont démultipliés.

Lionnel Ducloz attire l'attention sur le *turnover*, notamment dans les territoires ultramarins, appelant à anticiper cette rotation pour garantir une continuité et un impact durables.

Pascal Tranquille, Président du District de football de la Somme, propose de créer un espace dédié à l'engagement dans les fiches du PEF, afin de faciliter l'appropriation des axes d'action par les clubs. M. Lionnel DUCLOZ approuve, tout en rappelant que certains sujets restent très transversaux, mais qu'il est essentiel de leur donner du sens.

Amel Bouzoura rappelle aux membres, et en particulier aux derniers ayant intégré la Commission, que le PEF est un outil pédagogique complet, à destination des éducateurs et dirigeants, pour former les jeunes de 5 à 18 ans aux règles du jeu et de vie.

René Latapie, représentant du Fondation du Football, rappelle que le Programme éducatif est une initiative du Fondation du Football, dès 2008.

Jean-François Vilotte, Directeur Général de la Fédération Française de Football, remercie l'ensemble des directions fédérales impliquées dans le Plan Engagement. Il insiste sur la nécessité que les valeurs portées par le plan soient également incarnées au plus haut niveau du football, sans quoi il y aurait un risque de décalage entre les discours et les pratiques. Il propose une rencontre entre la présidence de la FFF et le Conseil national de l'éthique (CNE) pour réfléchir à une articulation cohérente de leurs activités.

Hélène Schrub partage cette analyse et rappelle que toutes les composantes du football doivent collaborer et échanger leurs bonnes pratiques pour être efficaces collectivement.

Gérald Simon, membre du CNE, confirme l'importance croissante de ces sujets au sein de l'agenda national, et la nécessité de renforcer le dialogue entre les commissions.



Catherine Moyon de Baecque se félicite de la dynamique engagée par la Fédération, dans sa volonté de promouvoir un sport sain, sécurisé, respectueux. Elle salue l'état d'esprit collectif, la volonté de progrès et la transmission de valeurs d'exemplarité, se disant impressionnée par les démarches engagées et encourageant à poursuivre dans cette direction.

Pascal Tranquille propose enfin la création d'espaces d'engagement dans les stades, ouverts aux enfants et aux familles, où les valeurs de respect et de non-discrimination seraient visibles et vécues.

Hélène Schrub évoque l'importance de valoriser les actions menées, au-delà des seules polémiques relayées médiatiquement. Elle suggère une présentation spécifique de la politique RSO de la LFP lors d'une prochaine commission.

Jérôme Belaygue, représentant de la Ligue de Football Professionnel, réaffirme l'engagement des clubs professionnels, soulignant que de nombreuses initiatives sont menées localement, même si elles peinent à émerger médiatiquement. Il insiste sur la nécessité de rester concentré sur l'efficacité des actions menées, sans dilution.

JB Moles, co-président du comité de lutte contre les violences, interpelle sur la multiplication de chants à caractère homophobe dans les stades, citant l'exemple du match Lille – Lens du 14 septembre, et salue l'arbitrage exemplaire survenu lors du récent match à Nice, qui a permis une double interruption conforme au protocole. Il appelle à une plus grande mobilisation des délégués.

Jérôme Belaygue n'accepte pas ces derniers propos, et rappelle que les délégués de la LFP sont déjà mobilisés sur ce sujet. Ceux-ci sont régulièrement réunis et ont été sensibilisés sur le sujet de la lutte contre l'homophobie il y a deux ans, ainsi que sur le protocole à appliquer. Sur la forme, Jérôme Belaygue dénonce ces oppositions entre acteurs du football qu'il juge « stériles » et qui ne font pas avancer les causes sur lesquelles tous sont pourtant alignés.

Hélène Schrub conclut ces échanges en appelant à l'unité, au dialogue et à la coopération entre toutes les composantes du football pour que l'action collective soit à la hauteur des enjeux.

III. Thématiques des comités – Feuilles de route

Les co-présidents des comités thématiques présentent l'état d'avancement des travaux engagés depuis le séminaire des comités les 11 et 12 septembre derniers.

a. Enjeux environnementaux

Thomas Seillé introduit la présentation de la feuille de route environnementale et excuse l'absence de Charlotte Logeais et de Michel Raviart. Il rappelle la validation officielle de la stratégie environnementale fédérale par le COMEX le 13 juin 2025, marquant une première pour la Fédération. Cette stratégie repose sur cinq priorités :

1. L'adaptation au changement climatique ;
2. La lutte contre le changement climatique et la décarbonation des activités
3. L'économie circulaire et la gestion des déchets ;
4. La préservation des ressources ;



5. La préservation de la biodiversité.

Il précise que plusieurs outils structurants ont été développés, notamment la création d'un module e-learning « Football et transition écologique » intégré au catalogue « Tout Terrain » (formations à destination des dirigeants), ainsi qu'un outil de bilan carbone destiné aux clubs amateurs. Une expérimentation sur la collecte des ballons usagés a également été menée en Moselle, avec des retours positifs qui permettront d'élargir le dispositif à d'autres territoires.

Delphine Benoit, membre du comité politiques environnementales, souligne le rôle de soutien du comité à l'ensemble des projets fédéraux. Elle revient sur la volonté du comité d'utiliser les compétitions internationales, notamment la Coupe du Monde 2026, comme levier pour travailler à réduire durablement l'empreinte carbone des événements organisés par la FFF. Le comité compte notamment travailler sur les modèles de fan zones lors de ces grandes compétitions.

René Latapie partage une initiative issue de la Ligue d'Occitanie, ayant conclu un partenariat avec une entreprise pour la rénovation des infrastructures et la réduction de la consommation d'eau (changement des pommeaux de douches), permettant une économie d'eau de 30 à 40 % sur trois ans.

Hélène Schrub conclut sur l'importance d'un engagement collectif autour de ces priorités.

b. Mixité et féminisation

Margaux Bouche, en charge du Football féminin et de la mixité, présente la feuille de route du comité Mixité et Féminisation. Elle rappelle la tenue, la veille, de la première réunion du comité stratégique, créé par décision du COMEX. Ce comité vise à renforcer la coordination entre les différentes directions et entités de la FFF et à identifier les leviers pour accroître la féminisation du football.

Véronique Lainé précise que ce comité stratégique permettra de mieux articuler les actions entre le BELFA, les ligues, et les commissions nationales, et annonce une validation d'un plan d'actions par le COMEX en novembre, suivi d'une présentation à l'Assemblée Générale.

Amel Bouzoura rappelle le cadre réglementaire imposant la parité en 2028 au sein des comités directeurs des ligues, insistant sur l'importance d'accompagner les territoires dans cette perspective.

Pascal Tranquille exprime une inquiétude quant au manque de ressources humaines dans certains districts pour respecter ces obligations de parité.

Margaux Bouche évoque ensuite le programme « Toutes Foot », valorisant les actions des instances et clubs en faveur du développement de la féminisation. Elle précise les principales échéances :

- Jusqu'au 15 décembre 2025 : engagement sur le Portail Clubs ;
- Jusqu'au 5 mai 2026 : dépôt des actions ;
- 12 juin 2026 : jury national ;
- 4 juillet 2026 : cérémonie nationale.

Pascale Evain, co-présidente du comité mixité et féminisation et membre du COMEX, présente la feuille de route du comité, insistant sur la nécessité de développer des outils pédagogiques, d'accompagner les



territoires et de renforcer la visibilité des femmes engagées. Elle évoque la création d'un séminaire des femmes engagées dans le football, visant à partager les bonnes pratiques et à renforcer le réseau.

Antonio Teixeira, Président de la Ligue Centre-Val de Loire de football et membre du Bureau Exécutif de la LFA (BELFA), interroge sur l'articulation entre le comité stratégique et le BELFA. Véronique Lainé répond que le comité stratégique définit la vision globale du développement du football féminin dans toutes ses dimensions et garantit la cohérence entre ambitions politiques et actions de terrain. Au sein du comité stratégique, le BELFA est représenté par Aline Riera et Alexandre Gougnard.

Les échanges se poursuivent autour du développement du « Baby Foot », évoqué par Pascal Tranquille, Antonio Teixeira et Lionnel DUCLOZ comme un levier d'attractivité pour les plus jeunes licenciées. Les intervenants s'accordent sur la nécessité d'un encadrement adapté et inclusif, rappelant que la fidélisation passe avant tout par le plaisir de jouer et un accueil bienveillant.

Hélène Schrub conclut que cette réflexion ouvre un vaste chantier, essentiel pour le développement de la pratique féminine.

c. Citoyenneté, inclusion, insertion et solidarité

Matthieu Robert, responsable du service engagement citoyen, social et solidaire, présente les travaux du comité Citoyenneté, Inclusion et Solidarité. Les échanges portent sur la mise en œuvre de l'article 1 des statuts de la FFF et de sa déclinaison pédagogique autour du principe de neutralité.

Béatrice Clavel Inzirillo rappelle que cette notion est au cœur du vivre ensemble, et qu'elle doit être abordée sous l'angle de la construction des compétences citoyennes dès le plus jeune âge. Elle insiste sur la différence entre compétences et comportements, et sur la nécessité d'un travail d'appropriation des règles.

Jean-François Vilotte précise la distinction entre laïcité et neutralité, la première relevant du cadre institutionnel et la seconde de la pratique sportive. Il appelle à une vigilance terminologique, afin de ne pas assimiler le football à l'école républicaine, mais à un espace de partage et de respect mutuel.

Lionnel DUCLOZ complète en insistant sur le traitement didactique et pragmatique du sujet, rappelant que la neutralité repose sur deux principes : éviter les troubles à l'ordre public et permettre un moment partagé sans distinction.

Amel Bouzoura souligne que le travail du comité vise à produire des outils pratiques à destination des éducateurs, dirigeants et arbitres, tout en tenant compte des cas spécifiques rencontrés sur le terrain.

Béatrice Clavel Inzirillo mentionne également la collaboration engagée avec le pôle recherche de Clairefontaine, afin d'élaborer des programmes d'éducation citoyenne pour les pôles espoirs et centres de formation.

Pascal Tranquille insiste sur l'importance de rendre ces outils concrets et applicables dans les clubs, pour éviter qu'ils ne soient perçus comme des démarches symboliques.

Les échanges se poursuivent sur les actions d'insertion et de solidarité :



- Lancement de l'appel à projets sur la précarité alimentaire, visant à faire du football un levier de solidarité locale ;
- Renouvellement du partenariat TéléthonFoot 2025, avec un défi collectif national et une campagne de communication de grande ampleur à partir d'octobre 2025. Pascal Tranquille se félicite que cette édition place l'accent sur le football collectif et solidaire, fédérant les territoires autour d'un même objectif.

d. Lutte contre les violences et les discriminations

Ophélie Soudre, responsable lutte contre les violences et les discriminations, présente les avancées du contrôle d'honorabilité, permettant de vérifier près de 400 000 licences, contre 80 000 deux saisons plus tôt. L'interconnexion entre le SI Honorabilité et le SI fédéral est mis en œuvre depuis le début de saison. Le traitement des cas positifs à l'honorabilité est désormais opéré par la FFF.

Elle évoque également pour la première fois la mise en place d'une « Safe Place » au Stade de France lors de la finale de la Coupe de France masculine, en partenariat avec France Victimes, afin d'accueillir et d'orienter les victimes de violences ou discriminations. Ce dispositif a vocation à être déployé lors des matchs de l'Équipe de France.

JB Moles présente les actions menées dans le cadre du Tournoi des Fiertés, organisé à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie. L'événement a rassemblé plus de 150 participants, en présence de la ministre des Sports, du délégué interministériel à la DILCRAH et du président de la FFF.

Les interventions successives de Jérôme Belaygue, Jean-François Vilotte, Gérald Simon, Catherine Moyon de Baecque et Hélène Schrub soulignent la nécessité d'une action coordonnée entre la FFF, la LFP et les clubs face à la persistance de chants et propos discriminants dans certains stades.

Jérôme Belaygue rappelle la formation systématique des délégués sur ces sujets, tandis que Jean-François Vilotte insiste sur l'importance de l'exemplarité et de la fermeté dans les sanctions.

Hélène Schrub conclut les échanges en appelant à une coopération renforcée entre les instances pour assurer une réponse cohérente et dissuasive à l'ensemble des comportements discriminatoires.

Enfin, Antonio Teixeira présente la feuille de route du comité, centrée sur trois priorités :

1. Poursuivre la mise en œuvre du plan de lutte contre les violences sur et en dehors des terrains ;
2. Renforcer les actions en faveur de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes ;
3. Intensifier la lutte contre la haine LGBT+, le racisme et l'antisémitisme, notamment par la formation et la sensibilisation.

IV. Présentation des travaux liés au lancement de l'observatoire de l'impact sociétal du football

Thomas Seillé introduit les travaux relatifs à la création de l'observatoire de l'impact sociétal du football, un projet inscrit dans la stratégie d'engagement de la FFF. Il rappelle le contexte de la démarche, qui vise



à mesurer, valoriser et objectiver l'impact sociétal du football sur ses différents publics et sur la société dans son ensemble.

Il présente les quatre objectifs structurants du projet :

- Valoriser les démarches existantes et capitaliser sur les bonnes pratiques portées quotidiennement par les acteurs de terrain ;
- Prouver l'utilité de la stratégie d'engagement de la FFF, dans une logique de redevabilité vis-à-vis de la gouvernance et des parties prenantes ;
- Renforcer la légitimité et la visibilité du positionnement stratégique de la FFF sur les questions d'engagement sociétal ;
- Mobiliser les acteurs du football autour de cette dynamique, susciter la fierté, l'enthousiasme, et encourager la collaboration.

L'observatoire a pour ambition de :

- Accompagner l'évolution des pratiques
- Changer le regard porté sur le football dans la société,
- Piloter la mesure d'impact, notamment sur les quatre axes du Plan Engagement,
- Nourrir le plaidoyer en faveur du football,
- Identifier et valoriser les innovations de terrain.

Il s'agira également de collecter des données ciblées (ad hoc) sur des thématiques sociétales prioritaires et de produire les livrables adaptés, afin de mobiliser efficacement les parties prenantes internes et externes.

Thomas Seillé insiste sur la nécessité d'une gouvernance agile, articulée autour de trois instances complémentaires :

- Un comité scientifique, garant de la rigueur méthodologique, incluant des personnalités qualifiées extérieures à la FFF ;
- La Commission de l'Engagement, qui valide la stratégie globale de l'observatoire et veille à la diffusion et à la qualité des livrables produits ;
- Un comité de pilotage opérationnel, chargé de coordonner la collecte des données et la production des livrables.

La réussite de l'observatoire repose également sur l'implication de partenaires selon les besoins.

Les productions de l'observatoire visent à outiller l'écosystème FFF : élus et salariés des ligues, districts et clubs, les licenciés et parents de licenciés, les médias, partenaires institutionnels et sponsors.

Par ailleurs, l'observatoire a vocation à nourrir les politiques publiques, en apportant une expertise objectivée auprès des collectivités locales, des ministères et des instances intergouvernementales.

L'observatoire portera un double enjeu :

- Mesurer l'impact spécifique du Plan Engagement, en lien avec ses quatre axes structurants ;



- Évaluer l'impact global du football, sur des enjeux transversaux tels que l'emploi, la santé, le bénévolat ou la cohésion sociale.

Thomas Seillé annonce que le lancement officiel de l'observatoire, baptisé « Foot Impact », est prévu pour novembre 2025, avec la publication du 5^e Panorama sociétal du football, co-signé par la FFF et le Fondaction du Football. L'objectif est de produire un rapport annuel permettant de suivre les évolutions et de structurer un plaidoyer robuste en faveur du rôle sociétal du football.

Guillaume Naslin remercie Thomas Seillé pour la présentation, qu'il juge fidèle aux échanges précédents. Il se félicite de la co-signature avec le Fondaction, qui illustre la complémentarité des approches et renforce la crédibilité du projet. Il souligne que ce type de travaux permettra d'identifier les angles morts et d'outiller durablement les acteurs du football pour faire valoir leur utilité sociale.

V. Clôture et prochaines étapes

La Présidente Hélène Schrub remercie l'ensemble des membres de la Commission Fédérale de l'Engagement pour la qualité des échanges, la richesse des contributions et la rigueur des travaux menés tout au long de la séance. Elle souligne que la diversité des interventions et la complémentarité des expertises témoignent du dynamisme et de la cohésion de la Commission autour des enjeux sociétaux portés par la Fédération.

Hélène Schrub propose les prochaines dates de réunions de la Commission :

- 2 décembre 2025 après-midi (réunion suivie d'un dîner des membres)
- 18 février 2026 matin
- 15 avril 2026 matin
- 17 juin 2026 matin

Elle propose que la thématique de l'accessibilité et du handicap soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion, prévue le 2 décembre.

Avant de clore la séance, Hélène Schrub tient à exprimer sa reconnaissance envers la Direction de l'Engagement, dirigée par Amel Bouzoura, ainsi qu'envers l'ensemble des membres des comités thématiques, pour leur implication constante et leur contribution à la concrétisation des ambitions du plan fédéral.

Enfin, elle conclut la réunion en soulignant que la Commission Fédérale de l'Engagement demeure un espace de dialogue, d'innovation et de responsabilité, au service d'un football plus juste, inclusif et exemplaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.

